

Décision portant nomination du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, session 2026, dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES.

Le président de l'UNIVERSITE PARIS 8,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 31 mars 2026 autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 8 avril 2026 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES, au titre de l'année 2026 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours externes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle J (Gestion et Pilotage), emploi-type Adjoint-e en gestion administrative, au titre de l'année 2026, dans les académies de CRETEIL et VERSAILLES :

Monsieur MAILLARD Ludovic, ingénieur d'études de classe normale, président, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Madame MALEZIEUX Odile, ingénieure d'études de classe normale, experte, Ecole des Mines, Paris.

Madame DE BOUBERS Céline, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Madame LE HENAND Isabelle, adjointe technique de recherche et de formation principale de 1ère classe, Université Paris 12 Paris Est Créteil Val de Marne, Créteil.

Madame MARCITEAU Isabelle, ingénieure d'études de classe normale, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Monsieur RAOULT Ludovic, attaché d'administration de l'état, Centre régional des oeuvres universitaires et scolaires de Versailles, Versailles.

Monsieur BUGÉ Nicolas, technicien de recherche et de formation de classe supérieure, suppléant, Université Paris 10 Paris Nanterre, Nanterre.

Monsieur HOCHÉ Laurent, assistant ingénieur, suppléant, Université Paris 8 Vincennes Saint Denis, Saint-Denis.

Fait à Saint-Denis , le 12 mai 2026

